



d'électeurs. Je n'appartiens à aucun parti politique. Je suis français avant tout et, connaissant bien Tahiti et ses dépendances, je pense pouvoir y effectuer les réformes qui seraient nécessaires au bien du pays, sans craindre d'encourir les foudres d'une quelconque organisation à laquelle appartiennent d'habitude les hommes politiques (...) Je me présente donc devant vous avec la simple idée de faire du bien au pays, en y venant fréquemment, en étudiant sur place les besoins de chacun et les nécessités des différentes communautés. Le tourisme, je le sais, est un marasme épouvantable ; Orofara et Réao ont besoin d'améliorations ; il faudrait, dans les montagnes, une petite station où les gens fatigués par le contact constant avec les effluves de la mer, pourraient aller se reposer. »

Il n'y aura pas de suite à ce projet, mais Charles continuera à s'intéresser à Tahiti et particulièrement au développement du tourisme dans ces îles lointaines de la métropole. Il évoque déjà son intérêt pour la culture des îles Marquises dans son ouvrage « *Le voyage de La Korrigane* » (van den Broek d'Obrenan, 1939 : 31) :

« Le gouvernement français devrait faire l'inventaire de ces vestiges de la civilisation marquisienne et les classer avant qu'il ne soit trop tard. »

### **Charles et Régine van den Broek d'Obrenan à Tahiti de 1939 à 1941**

C'est en tant qu'attaché au Muséum national d'Histoire naturelle et chargé du département d'Océanie au Musée de l'Homme, que Charles est alors missionné pour des études ethnographiques et archéologiques à Tahiti et aux îles Marquises par le ministère des Colonies. Son avant-projet dactylographié<sup>3</sup> se présente ainsi :

---

<sup>3</sup> Cf. une feuille dactylographiée et écrite manuellement pour les trois derniers articles du point D. Voir également le dossier complet : « Projet de mission aux Etablissements français de l'Océanie », 10/3/1939, 7 pages (Archives BCM - Bibliothèque Centrale du Muséum).

A/Organisation touristique ; repérage des sites intéressants, repérages des mouillages possibles pour les paquebots, organisation de fêtes folkloriques au passage des touristes, encouragements à prodiguer aux artistes capables de travailler selon la tradition ancestrales, repérages des endroits où il faudrait élever des abris afin d'abriter les touristes pendant la nuit, élaboration d'un programme de publicité touristique.  
B/Réorganisation artistique ; débroussage des grands monuments mégalithiques, restauration par mes soins de ces monuments les plus intéressants.

C/Étude économique ; développement agricole possible, la question de l'élevage, quelles industries pourrait-on encourager ?

D/Travail scientifique ; sur la demande du Dr Rivet<sup>4</sup>, je compte faire des fouilles sur les sites des anciens monuments, il faut que j'établisse des plans des différents monuments repérés, enregistrements de différents airs de musique indigène, mensurations anthropologiques de la population, photos de face et de profils d'éléments caractéristiques choisis.

Son projet est soutenu par diverses autorités. Le directeur du Musée de l'Homme, Paul Rivet, qui encourage cette mission, lui remet un certificat<sup>5</sup> dans lequel il précise :

Charles van den Broek d'Obrenan se rend aux Établissements français d'Océanie pour y accomplir des travaux d'un grand intérêt scientifique : reconnaissance et classements des monuments indigènes, études d'ethnologie, etc. Je serais reconnaissant aux autorités de bien vouloir accorder à M. van den Broek d'Obrenan toutes facilités dans l'accomplissement de ses travaux.

---

<sup>4</sup> Paul Rivet (1876-1958) est un médecin et anthropologue, député de Paris. Créateur avec Georges Henri Rivière, du Musée de l'Homme dont y devient le directeur en 1938.

<sup>5</sup> Voir certificat du 21/06/1939 (Archives BCM).



Max Brusset, du cabinet du ministre des Colonies lui transmet une lettre<sup>6</sup> de recommandation :

Je me permets de vous demander de bien vouloir faciliter, dans toute la mesure du possible, la mission dont est chargé par le Musée de l'Homme, Monsieur Charlie van den Broek, qui se rend aux îles sous le vent, pour y effectuer un voyage d'études. Il s'occupera plus particulièrement de propagande touristique, d'études économiques et de travaux scientifiques.

Philippe Stern<sup>7</sup>, conservateur au musée Guimet encourage<sup>8</sup> également cette mission :

Je tiens à vous dire combien votre idée de fouilles en Océanie me paraît intéressante (...) Je m'intéresse tout naturellement beaucoup au problème des rapports probables de l'Asie et de l'Océanie. Il n'est pas impossible que des objets décorés qui n'existaient plus à la surface du sol puissent être retrouvés en terre et nous donnent ces chaînons intermédiaires que nous recherchons toujours. Je souhaite donc la réussite de vos travaux que je suivrai de loin avec grand intérêt.

Il en est de même du colonel de Martonne, secrétaire général de la Société de Géographie<sup>9</sup> :

La Société de Géographie de France apprend avec le plus vif intérêt que vous vous disposez à accomplir un nouveau voyage dans les Établissements français d'Océanie, en vue d'y poursuivre des études ethnographiques et géographiques

---

<sup>6</sup> Lettre du 8 juillet 1939, de Max Brusset à Monsieur l'administrateur des Îles Sous-le-vent (Archives Charles-Noël van den Broek d'Obrenan).

<sup>7</sup> Philippe Stern (1895-1979) est un historien de l'art qui enseigna à l'École du Louvre. C'était un spécialiste des arts des pays du Sud-est asiatique.

<sup>8</sup> Lettre du 1er août 1939, de Philippe Stern à Charles van den Broek d'Obrenan (Archives Charles-Noël van den Broek d'Obrenan).

<sup>9</sup> Lettre du 30 juin 1939, du colonel Ed. de Martonne à Monsieur Charles van den Broek d'Obrenan, membre de la Société de Géographie à Paris (Archives Charles-Noël van den Broek d'Obrenan).

sur les pays et les populations, si attachantes et relativement si peu connues, des îles Marquises et des groupes environnants (...) nous recevrons avec un grand intérêt les communications que vous croirez devoir nous faire en cours de voyage.

Charles fait parvenir, le 1er mars 1939, un résumé de ses notes<sup>10</sup> sur les îles Marquises au ministre des Colonies Georges Mandel et, le 9 mars 1939, à Gaston Joseph<sup>11</sup> par l'intermédiaire de Max Brusset<sup>12</sup>. Il conclue ainsi son résumé :

De tous les groupes qui forment les établissements Français de l'Océanie, c'est aux îles Marquises qu'il y a le plus à faire. Le climat y est sain, les cocotiers y poussent à merveille, le bétail jadis importés par les premiers missionnaires à l'état sauvage y est prospère. Les indigènes de race pure ont un physique splendide, il faut les protéger, les guérir des maladies qu'ils ont pu prendre au contact des blancs, les encourager, pour se distraire à faire des fêtes folkloriques au passage des paquebots ; constituer une école d'art indigène pour que les traditions sculpturales de leurs ancêtres ne se perdent pas complètement (il n'en est presque plus temps). A ce moment-là, les touristes de tous les pays du monde viendront en grand nombre contempler les restes des vieilles civilisations dont les vestiges sont là nombreux, plus nombreux que dans aucun autre groupe du Pacifique.

Charles associe son épouse Régine à cette mission en justifiant que « c'est sa collaboratrice de tous les instants »<sup>13</sup>. Le couple quitte alors Paris au mois d'août 1939 vers l'Océanie pour la troisième fois, à l'aube de la seconde guerre mondiale.

---

<sup>10</sup> « Résumé de notes sur les îles Marquises » (Archives Charles-Noël van den Broek d'Obrenan).

<sup>11</sup> Gaston Joseph (1884-1977) est un géographe français, administrateur colonial, haut fonctionnaire. Il sera, de 1925 à 1944, directeur des affaires politiques du Ministère des Colonies.

<sup>12</sup> Max Brusset (1909-1992) est le chef d'état-major de Georges Mandel depuis 1930. Député de la Charente-Maritime et deviendra maire de Royan de 1953 à 1960.

<sup>13</sup> Cf. Charles van den Broek. *Projet de mission aux Etablissements Français de l'Océanie*, du 10 mai 1939 (Archives du BCM).



Ils laissent leurs deux enfants de 7 et 3 ans à la charge des grands-parents paternels de ces derniers (Coiffier, 2014 : 158). En arrivant aux Antilles françaises, le couple apprend la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, entre la France et l'Allemagne. Il arrive cependant jusqu'au port de Pape'ete. Charles s'intéresse aux événements dans le monde, il a une aversion pour la politique allemande, comme divers passages de son livre « *Le voyage de La Korrigane* » le laisse penser. Tahiti, dans ce nouveau contexte mondial, lui fait se poser des questions sur sa situation d'avenir. Le couple n'arrive pas en terre inconnue car il s'est fait de nombreux amis lors de son dernier séjour en 1934 sur le territoire (Coiffier, 2014 : 93-94).

La rédaction du bulletin de la Société des Études océaniques (1940 : n°68) écrit au sujet de leur arrivée :

M.C. d'Obrenan n'est pas pour nous un inconnu, car nous avons déjà eu le plaisir de recevoir sa visite<sup>14</sup> en 1934 (Fig. 4 - Fig. 5). M. et Mme d'Obrenan faisaient alors, avec M. et Mme de Ganay, une croisière autour du monde sur leur yacht « *La Korrigane* ». Dès leur arrivée à Tahiti, M. et Mme d'Obrenan et leur secrétaire<sup>15</sup> se sont mis, très aimablement, à la disposition de la Colonie et de la Société d'Études Océaniques pour la réorganisation et le classement méthodique du Musée et de la bibliothèque de Mama'ō qui en avaient grand besoin (...) D'autre part, M. d'Obrenan a inauguré une série de cours d'ethnologie pratique, qui sont suivis avec beaucoup d'intérêt par nombre de nos sociétaires. Dès qu'il aura terminé ses travaux à Tahiti, il compte se rendre aux îles Marquises.

---

<sup>14</sup> Cf. le croquis de cette réunion réalisé par Régine van den Broek d'Obrenan (Régine vdBO, 1937 : 30, Coiffier, 2014 : 174).

<sup>15</sup> Une jeune femme, Madeleine de Bellescize, ayant travaillé au Musée de l'Homme, les a rejoints aux Antilles, et a fait route avec eux jusqu'à Tahiti. Après avoir été la secrétaire de Charles van den Broek d'Obrenan, elle aurait participé à l'inventaire de la maison royale des Pomaré (Coiffier, 2014 : 158).



*La science  
réception par la Société des Etudes Océaniques*

Fig. 4 - Accueil des membres de l'expédition de *La Korrigan*  
par le conseil d'administration de la Société des Etudes Océaniques en 1935.

*Croquis de Régine van den Broek d'Obrenan, 1937 : 30m*



Fig. 5 - Couverture du livre publié par Charles van den Broek en 1939

*Photo. J. C. Domenech - 2014*



Charles fait don à la bibliothèque de la Société des Études océaniques d'un exemplaire de son dernier ouvrage *Le voyage de La Korrigane*. Nous ne savons pas si Charles a pu effectivement se rendre aux îles Marquises en 1939-40, ou s'il a réalisé son inventaire des sites marquisiens après son retour en 1949 (cf. infra). Selon le bulletin de la Société des Études océaniques (1935, n°53) Charles van den Broek est membre de la SEO depuis 1935, adhésion qu'il fit lors de son passage à Tahiti avec *La Korrigane* (Coiffier, 2014 : 174).

Charles est bien conscient d'être bloqué pour plusieurs mois, éventuellement plusieurs années, sur cet archipel situé bien loin de la France. Il décide alors d'acheter en juin 1940, pour une somme de cent mille francs<sup>16</sup>, le vaste domaine de Noho Ahu<sup>17</sup> de plus de cent hectares, situé sur les hauteurs de Mahina (Merceron, 1988 : 12), face à la baie de Matavai et à la pointe Vénus, à quelques kilomètres de Pape'ete (Fig. 6). Selon Guy Brault (Coiffier, 2003), ce lieu était jadis peuplé par les anciens Polynésiens qui pouvaient surveiller l'arrivée de pirogues ennemies de Mo'orea. Les restes de nombreux *pae-pae* se trouvaient en cet endroit. La région basse de Mahina était très humide car irriguée par diverses rivières descendant des montagnes. Les enfants venaient s'y baigner et l'on pouvait y pêcher beaucoup de chevrettes. Chaque lundi, les femmes de la région venaient laver leur linge au bord de ces rivières dont l'eau était très pure et limpide. Selon l'historique d'un acte de vente postérieur, ce domaine aurait été acheté à

---

<sup>16</sup> Cette vente autorisée par le Chef du Territoire suivant décision n°512/E en date du 6 juin 1940, a eu lieu moyennant le prix de cent mille francs payé comptant et quittance audit acte, qui a été transcrit à la conservation des hypothèques de Papeete le 17 juin 1940, volume 312, n°37. (Cf. acte de vente par Monsieur Bernard Loing au Territoire de la Polynésie française, SCP Alexandre Cormier-Dominique Calmet, Notaires associés, Papeete (Tahiti), n°1168 du 8 octobre 1999, p. 9. Archives territoriales de Polynésie française).

<sup>17</sup> Le domaine de Noho Ahu comprend deux vallées formant un seul tenant, l'une connue sous le nom de Apairahi d'une superficie de 68,49 hectares, l'autre, connue sous le nom de Amoe, d'une superficie de 93,5 hectares. Elles s'étendent depuis la route de ceinture jusque dans les montagnes.



Fig. 6 - Les hauts de Mahina vus depuis l'ancienne propriété de Charles van den Broek d'Obrenan.

*Photo. Ch. Coiffier - 2003*

Madame Irvin<sup>18</sup> épouse de monsieur Stanley Vivian Irvin demeurant à Auckland. Mais selon la notice de Jay<sup>19</sup> (1956 : 294, O'Reilly et Tessier, 1975 : 581) le propriétaire précédent aurait été le futur député de Tahiti, Georges Ahnne<sup>20</sup>, qui après y avoir fait tracer une route d'accès, y avait entrepris une plantation d'ananas, destinée à approvisionner la nouvelle conserverie de Lewis Hirshon<sup>21</sup> à Pape'ete. Ce terrain était connu

---

<sup>18</sup> Le précédent propriétaire Jules Stergios (1882-1957) fit en 1937 une dation à Madame Madeleine Irvin, née Coche (Cf. acte de vente par Monsieur Bernard Loing, p. 9. Archives territoriales de Polynésie française).

<sup>19</sup> Maurice Jay, né en 1899, est arrivé en Polynésie en 1928 en tant que chef des services d'électricité à la Société des Phosphates de Makatea. Il s'installe, dans les années 1950 à Taharaa où il achète des terrains qu'il viabilise et rend habitables. Il est membre du Syndicat d'Initiative (O'Reilly et Tessier, 1975 : 279-280).

<sup>20</sup> En fait, Georges Ahnne était l'avocat de Madame Madeleine Coche-Irvin et il a agi en son nom, comme mandataire verbal de celle-ci (Cf. acte de vente par Monsieur Bernard Loing, p. 9. Archives territoriales de Polynésie française).

<sup>21</sup> Lewis Hirshon (1905-1954) était originaire de New York où sa famille était dans la finance. Selon sa fille, il souhaita s'évader de la grande ville pour réaliser un rêve, en venant en 1934, à Tahiti sur un bateau, le *Hiro*. Il y créa une plantation et une conserverie, puis une blanchisserie, il fit construire un ranch à Pajara. Il acquit un bateau pour faire du commerce avec les îles et, entre autres, pour exporter des noix de bancoules. Il sera propriétaire de l'hôtel des « *Tropiques* », puis durant la guerre il collaborera à l'organisation des forces américaines dans le Pacifique (O'Reilly, 1966 : 33, Hirshon in Coiffier, 2003).



antérieurement comme le « plateaux Stergios » d'après le nom d'un précédent propriétaire, Jules Stergios (Jay, 1956 : 294), qui l'aurait acquis en 1914 de Constant Deflesselle<sup>22</sup> et de Rose Martin, son épouse<sup>23</sup>. Charles van den Broek achète également le 29 juin 1940 pour la somme de 15 000 francs aux époux Edouard Nordman les terres de Tautira (Pauruofai, Huhe, Te purau, Te Opuhi et Tepuuhoru) dans la presqu'île de Tahiti Nui, soit environ 10 hectares<sup>24</sup>.

Charles, le nouveau propriétaire de Mahina fait effectuer des plantations d'eucalyptus et de casuarinas, et ce domaine va porter alors le nom du nouveau propriétaire : « plateaux van den Broek ».

Fort de ses deux années d'expériences auprès de Jacques Soustelle<sup>25</sup> et de Paul Rivet<sup>26</sup> au Musée de l'Homme en 1937-39, Charles van den Broek d'Obrenan et son épouse Régine s'investissent alors dans la restauration de l'organisation du musée de Pape'ete qui se trouve à cette époque à Mama'o dans une belle maison coloniale agrémentée sur sa façade de coursives à balustrades sculptées. Ils font dons de divers agencements de mise en valeur des objets (Jay, 1956 : 294). Charles donne, pour quelques amateurs, une série de conférences dans le cadre de la

---

<sup>22</sup> Constant Deflesselle (1872-1933) ancien officier de marine installé à Mahina au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut président de la Chambre d'agriculture et du Syndicat agricole. Son épouse, Rose Martin, était une des sœurs d'Emile Martin (Fourcade, 1999 : 142-143).

<sup>23</sup> Cf. acte de vente par Monsieur Bernard Loing, p. 9. (Archives territoriales de Polynésie française).

<sup>24</sup> Ces terres, dont certaines ne sont pas encore cadastrées, seront revendues le 5 juin 1942 pour la somme de 12 000 francs à Tetuanui a Tahuhuterani. Charles van den Broek d'Obrenan, présent à Tahiti, ayant signé une procuration le 5 décembre 1941. Une parcelle de terre de Mahina est également revendue le 22 décembre 1942 pour une somme de 10 000 francs (Comptes hypothécaires de Ch. van den Broek, 312-51 et 318-31, Vol. 50, n°320, Archives territoriales de Polynésie françaises).

<sup>25</sup> Jacques Soustelle (1912-1990) ethnologue américaniste et homme politique, diplômé de l'École normale supérieure en 1929, agrégé de philosophie en 1932 et docteur ès lettres en 1937. Il devint Ministre des colonies du gouvernement de Gaulle en 1945, puis Gouverneur de l'Algérie en 1955. Il fut élu membre de l'Académie française en 1983.

<sup>26</sup> L'opposition de Paul Rivet au gouvernement de Vichy et son adhésion au « Réseau du musée de l'Homme » l'oblige à s'exiler en Amérique du Sud au début de l'année 1941.

Société des Études océaniques, tout en se servant du fameux guide : Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques et de ses souvenirs des cours de Marcel Mauss suivis en 1938 à Paris. Charles et Régine s'attellent également au reclassement des collections du musée de Mama'o. Il rédige les premières fiches pour constituer un inventaire scientifique (Mu-Liepmann, 2017 : 78), en suivant les directives des promoteurs du Musée de l'Homme qui souhaitent que leurs conceptions muséologiques puissent être également appliquées jusque dans les colonies françaises. Ce catalogue sur fiches des collections demeura « incomplet mais utile », écrit Yves Babin dans le bulletin célébrant le centenaire de la SEO (Babin, 2017 : 88). Charles réalise des fiches illustrées avec des photos. Nous en avons retrouvé trois dans ses archives (Fig. 7 et 8) ; confection des couronnes de fleurs, fabrication du poé a'pé [po'e 'ape]<sup>27</sup> et un fare hima [ahimā'a] (four tahitien)<sup>28</sup>.

Edouard Ahne<sup>29</sup>, président de la Société des Études océaniques, dont dépend le musée à cette époque, témoigne dans différents courriers du travail qu'y effectue le couple. Edouard Ahne se souvient avoir reçu en 1935 les membres de

<sup>27</sup> « Dans un récipient de bois, un tronc creusé (*umété*) on jette la farine de manioc additionnée d'eau. On brasse et l'on jette alors les pierres brûlantes que l'on vient de retirer du four (*fare hima*) [*ahimā'a*] dans le liquide qui devient une glue sucrée. Les indigènes brassent la pâte jusqu'à ce que la vapeur qui se dégage au début ait presque disparu. Le *poé a'pé* [*po'e 'ape*] se sert comme dessert dans les grands *tamaras* [*tāmā'ara'a*] (banquets) ».

<sup>28</sup> « Après avoir creusé une fosse, les indigènes y déposent des pierres préalablement chauffées à blanc. On place alors les jeunes cochons de lait, puis on recouvre le four de branches de *niau* [*nī'au*] (feuilles de cocotiers tressées). Au bout de plusieurs heures (cinq heures environ) les Tahitiens enlèvent les feuilles. Des branches d'arbres soutiennent cette couverture de feuilles. Les cochons de lait apparaissent alors roulés dans des feuilles de bananiers qui les préservent du contact direct des pierres ».

<sup>29</sup> Edouard Ahne (1867-1945) est arrivé à Tahiti en 1892 en tant que missionnaire de la Société évangélique de Paris. Il est nommé directeur de l'école protestante, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite. Il assumera de nombreuses fonctions officielles ; président de la Caisse agricole et de la Chambre d'agriculture, président de la Société des Études océaniques et conservateur du musée de Papeete. Il s'intéresse passionnément à l'histoire de la civilisation polynésienne. Il sera un des instigateurs du ralliement des Établissements Français d'Océanie à la France Libre en 1940 et un des trois membres du Conseil privé du Gouvernement provisoire. Le général de Gaulle le fera Compagnon de la Libération (O'Reilly et Tessier, 1975 : 7-9).



l'expédition de *La Korrigan* (Coiffier, 2014 : 94 et 174). Ce qui incitera Charles à développer en France des recherches sur l'Océanie. C'est ainsi qu'il sera l'un des créateurs, en 1938, avec quelques océanistes parisiens, d'un Centre d'Études océaniques<sup>30</sup> au sein du Musée de l'Homme, en dissidence avec la Société des Océanistes créée l'année précédente (Coiffier, 2011).

Peu après le départ de Paris du couple van den Broek d'Obrenan vers Tahiti, le Centre avait voté<sup>31</sup> une motion de soutien et de félicitations à la Société des Études océaniques :

Le groupe du Centre des Etudes Océaniques du Musée de l'Homme, sous la présidence du Professeur Rivet, ayant entendu le compte-rendu de la mission de Mr. Leenhardt, ayant constaté d'une part la persévérante activité de la Société des Études Océaniques et les résultats qu'elle a obtenus pour l'organisation du beau Musée de Tahiti, d'autre part, la création de la Société des Études Mélanésiennes, ainsi que de sa belle Revue et les grands espoirs que permet son activité pour l'organisation du Musée de Mélanésie à Nouméa, considérant, que les circonstances actuelles dont souffre l'Europe, ne peuvent entraver pour l'heure les efforts tentés dans le Pacifique, envoie à ces deux Sociétés ses félicitations pour le magnifique travail accompli. Le groupe du Centre des Études Océaniques fait des vœux pour que les Gouvernements locaux et la population ne cessent de participer à leur activité et encourager leurs initiatives, nécessaires au rayonnement culturel de la France d'Outre-mer.

---

<sup>30</sup> Ce Centre d'Études océaniques commença ses activités lors de l'ouverture de la galerie d'Océanie pour l'inauguration du musée de l'Homme en juin 1938 (Coiffier, 2011 : 557). Le gouverneur Chastenot de Gery à Tahiti accusa réception d'une lettre de Soustelle annonçant la création de ce Centre d'Études océaniques.

<sup>31</sup> Motion du 9 février 1940, Centre d'Études océaniques (Archives BCM, Correspondances MH et BSEO, 1940, n°68, p. 284).